

Votre abonnement à Mediapart est actuellement suspendu. Pour avoir à nouveau accès à tout Mediapart en quelques clics, il vous suffit de renouveler votre abonnement. Si vous rencontrez la moindre difficulté, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse contact@mediapart.fr.

ÉDITION : LA MENDIE-BULLES

Droit à l'effaçage

26 MAI 2012 | PAR JONASZ

ARTICLE 107 COMMENTAIRES PARTAGER

TOUS | LES + DISCUTÉS | LES + RECOMMANDÉS | ORDRE CHRONOLOGIQUE | CEUX DE MES CONTACTS | LES MIENS

TOUS LES COMMENTAIRES

26/05/2012, 13:04 | PAR TOMASZ H.



**Ce droit à l'effaçage valait bien une image sans doute,
jura (mais mieux vaut tard que jamais), qu'on le l'y prendrait plus.**

ALERTER

26/05/2012, 13:47 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE TOMASZ H. LE
26/05/2012 À 13:04

ÉDITION : La mendie-bulles



Mais à quoi pouvait donc bien rêver la Joconde ? Quel est le monologue intérieur poursuivi par chacun des joueurs de cartes représentés dans un célèbre tableau ? Quel pouvait bien être le prénom des Demoiselles d'Avignon ?

C'est une image, une photo, une repro de tableau. Elle nous parle. On en imagine la légende, le sous-texte, les dialogues imaginaires, on en refait au besoin le scénario. Parfois, on en détourne le sens, on y plaque nos propres humeurs du moment selon qu'il pleuve ou qu'il fasse du vent. C'est un peu comme la petite musique qui habille un film. On change de mélodie et ce n'est plus la même scène. On réécrit l'histoire à sa façon.

Cette nouvelle édition basée sur des légendes imaginaires se veut uniquement un jeu, une partie de sous-titrage en roue libre, tantôt iconoclaste tantôt même déconoclaste. Des images en quête de textes. Des photos en quête de légendes. Des illustrations détournées par des pirates du sens et prises en flagrant délit de divagations... Seule contrainte : toujours préciser le crédit ou le copyright (©) de l'image utilisée. Pour le reste, libre cours aux échafaudages les plus fantasques....

(©) Georges de la Tour

Rédacteurs en chef

[grain de sel](#)
[Jonasz](#)

OLALA



33 contacts
3 éditions
0 billet
3 nouveaux messages

0 favori

303 activités des contacts

Mon espace perso

- Tomasz H.
- [grain de sel](#)
- [Christel](#)
- [Corinne N](#)
- [Philipps Michel](#)
- [bérangère bonvoisin](#)
- [Vingtras](#)
- [Anne Gentry](#)
- [JJMU](#)
- [Tinus](#)

1/4 »

- [POJ](#)

- [Je me souviens...](#)
- [La mendie-bulles](#)
- [Meta-Mediapart](#)



le retour de la sardine © dz :olala

DÉPUBLIER | ALERTER

26/05/2012, 13:02 | PAR [SOURISGRISE](#)

Mais pourquoi "effacer" ?

C'est quoi le problème ?

ALERTER

26/05/2012, 13:22 | PAR TOMASZ H.

En fait SOURIS GRISE, c'était une photo vue d'un pont ou on reconnaissait trop bien une personne. La question a été fort justement posée de savoir s'il fallait conserver cette image et ce fil. On a décidé de supprimer l'ensemble du fil.



ALERTER

26/05/2012, 13:09 | PAR [SOURISGRISE](#)

D'accord, je comprends mieux.

ALERTER

26/05/2012, 13:11 | PAR [CORINNE N](#)

...ah, ben zut, j'avais pas eu le temps de regarder ce matin.... c'était ki ?! 😊...

amitié et longue vie aux futures bulles (je pars faire un stage "spécial bulles" en fin de semaine prochaine....)

ALERTER

26/05/2012, 13:24 | PAR ANNE GUÉRIN-CASTELL EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE CORINNE N LE 26/05/2012 À 13:11

Je croyais que tu parlais en stage grelinette...

ALERTER

26/05/2012, 15:09 | PAR CORINNE N EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE ANNE GUÉRIN-CASTELL LE 26/05/2012 À 13:24

.... 😊

ALERTER

26/05/2012, 13:18 | PAR JEAN-YVES MÈGE

jonas...Il aurait été plus responsable, en qualité de « chef » de prévenir didier tout de suite.

ALERTER

26/05/2012, 13:23 | PAR ZANE EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE JEAN-YVES MÈGE LE 26/05/2012 À 13:18

Il ne s'agissait pas d'un *chef* Jean-Yves. C'était un commentateur qui a posé la question en toute simplicité. Après, je n'ai pas suivi la suite des débats, je suis allée faire mes emplettes au marché et au retour, les amoureux étaient allés se réfugier en un lieu à l'abri de nos tendres regards.

Mais je suppose que les anonymes feuilles mortes ne vont pas tarder à donner libre court à leurs conversations...

Bon week-end à tous 😊

ALERTER

26/05/2012, 13:47 | PAR JEAN-YVES MÈGE EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE ZANE LE 26/05/2012 À 13:23

c'est juste. Bon je vais aller faire mes emplettes à mon tour. 😊

ALERTER

26/05/2012, 13:53 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE JEAN-YVES MÈGE LE 26/05/2012 À 13:47

|| moi aussi (m..., je sais plus comme on le dit en marseillais 😊 "mei tanben " ???? Jonas ?)

DÉPUBLIER | ALERTER

26/05/2012, 14:32 | PAR JONASZ EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE JEAN-YVES MÈGE LE 26/05/2012 À 13:18

Ben je sais bien, Jean-Yves. Mais de chef je n'ai que la casquette pas trop la caboche.

ALERTER

26/05/2012, 13:25 | PAR TOMASZ H.

Jean-Yves. ... Et toi en tant que généreux contributeur et ami , tu as le droit de me parler aussi. 😊 et moi lorsque je me suis posé cette question de l'image de la fille... j'aurais dû oser en faire aussi.

Ne drammatisons pas tout de même. Si ça se trouve, les deux êtres sur la "photo-souvenir" sont actuellement en train de préparer leur mariage.

ALERTER

26/05/2012, 19:54 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE TOMASZ H. LE
26/05/2012 À 13:25

Ou leurs divorces respectifs ? 😊 Je déconne....

ALERTER

26/05/2012, 13:38 | PAR [JEAN-YVES MÈGE](#)

Didier, tes photos étaient belles. Combien de beautés ont ainsi été « effacés » au nom de la loi. Si un sourire aussi joli, saisi du haut d'un pont est un délit, il y a du soucis à se faire, et le temps des révoltes est venu! 😊 enfin!

ALERTER

26/05/2012, 13:46 | PAR [GRAIN DE SEL](#)

Tout cela a été réfléchi et décidé à plusieurs, Jean-Yves ! Ça a duré une bonne partie de la matinée. Et Didier a été un des premiers à voter pour l'effaçage, avec Alexis, Olala, quelques autres et moi.... Quant à Jonas, il a été un des derniers alertés: c'est moi qui l'ai prévenu par téléphone et après avoir lu tout ce qui avait été dit et voté, il a été lui aussi d'avis qu'il fallait effacer...

Personnellement, je trouve que nous avons tous eu, grâce à l'alerte d'Alexis Flanagan qui a posé la question ce matin, un réflexe très démocratique et très responsable de la part de tous ceux qui étaient présents, et je m'en réjouis. Une forme d'auto-discipline, je dirais même, rarement aussi remarquable sur le site.

Et pour sourisgrise et Corinne (et d'autres peut-être) qui n'ont pas eu l'occasion de suivre ce qui s'était passé, voilà. Le problème posé n'était non pas celui (pourtant très présent dans cette édition, de crédit de l'image utilisée, et c'est pourquoi en "une" de l'édition, mention est faite de l'obligation de noter le crédit de l'image), mais bien celui du droit à l'image des personnes apparaissant sur la photo.

L'image, pour le ©, il n'y avait pas de problèmes, c'était une photo prise par Didier Zuili, et le © D.Z. figurait bien. Et la plupart du temps aussi, si je me souviens bien, ou en tout cas je l'espère, sur les images une fois "bullées" par nos soins....

Mais il s'agissait en fait, nous a confirmé Didier, de personnes inconnues flashées sans le savoir sur les quais de la Seine. Et nous les avons utilisées pour un jeu, créant des bulles, imaginant des dialogues ou des monologues, sans sans penser à ce qu'elles pourraient ressentir (ou des personnes qui les connaissaient en vrai) s'ils savaient que leur image se baladait sur Internet, avec en plus des sous-titres dont ils ne savaient rien !

Il faut aussi absolument que nous gardions en tête que en matière de responsabilités juridiques sur le Net, ce n'est pas nous, en tant qu'abonnés, qu'auteurs de billets ou de commentateurs qui sommes "responsables" devant la loi, mais les responsables du site ET l'hébergeur (qui ne lit la plupart du temps même pas les contenus), et ce autant en matière de diffamation que de droits d'auteur ou de droits à l'image....

Alors voilà. Oui, ce billet a été effacé. Le temps a été laissé à certains de faire des PDF pour en garder trace et souvenir. Pour moi, le souvenir restera que nous avons su réagir, réfléchir, apprendre de nos erreurs, et décider ensemble. Et c'est fichtrement bien !

ALERTER

26/05/2012, 13:49 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [GRAIN DE SEL](#) LE
26/05/2012 À 13:46

|| OK SUR TOUTE LA LIGNE !

DÉPUBLIER | ALERTER

26/05/2012, 19:15 | PAR [JMPLOUCHARD](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [GRAIN DE SEL](#) LE 26/05/2012 À 13:46

Je n'ai pas suivi la discussion, juste ce fil. Mais je ne comprends pas où se situe le problème de droit à l'image ici, pas dans l'image en tout cas, le droit à l'image est totalement flou en matière de photo, sauf concernant la propriété (et là encore... il suffit que vous photographiez une personne devant la tour Eiffel pour avoir le droit d'utiliser l'image de la grande ficelle), or une personne n'est pas considérée comme une propriété, d'une part, et si vous la photographiez au bord

d'un pont, idem. Bref, le droit à l'image concernant une personne n'est qu'une pure fiction sans la moindre assise juridique en photo.

Si la question est de savoir si l'on peut buller ou commenter une image à sa guise. Là, c'est autre chose, et la question se pose en effet.

Mais ce n'est pas la même du tout.

Désolé Grain de Sel, mais soit je n'ai rien compris à tes arguments, soit le photographe que je suis s'insurge. Tu mélanges deux choses totalement distinctes, le droit à l'image et le droit à l'utilisation (voire à la manipulation) de l'image. Cela peut paraître idiot, mais c'est important pour un imageur. C'est notre métier qui est en jeu.

Petites fictions illustratives.

Je vais photographier un phoque en Antarctique, doit-il lui demander ses droits à l'image ? Non. Si je photographie un phoque dans un zoo ? Oui, mais c'est au zoo qu'il faut que je demande, pas au phoque.

Si je photographie un mort de faim en Afrique, dois-je lui demander son droit ? Non. Mais il va m'être difficile d'obtenir un visa.

Si je photographie un poutou de François et de sa compagne je ne sais-où, dois-je encore... ? Non. Mais il faut que je fasse attention au je ne sais où qui, lui, peut me demander des droits.

Par contre, si je publie la photo du poutou avec une légende, du style "je t'aime Carla" et une autre du genre "je t'aime Nicolas", là, je risque de me faire virer de France Inter, et de gagner un procès pour licenciement abusif.

ALERTER

26/05/2012, 19:31 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JMPLOUCHARD](#) LE 26/05/2012 À 19:15

Là, il s'agissait de deux anonymes (un homme, une femme, chabadabada) photographiés sur un quai de la Seine. Voir là, Jean-Michel:

<http://www.e-juristes.org/le-droit-a-l-image-des-personnes/>

ou là:

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/communication-et-vie-privee/sexprimer-et-communiquer-librement/respecter-la-vie-privee-et-le-droit-a-l-image.html>

<http://www.commentcamarche.net/contents/droits/droit-image.php3>

En plus, on avait utilisé ces images, qui évoquaient fortement une scène de rencontre ou de drague, dans le cadre d'un jeu où on leur faisait dire des choses dans des bulles. Et je pense qu'Alexis a eu parfaitement raison de lever le lièvre et poser la question !

ALERTER

26/05/2012, 22:05 | PAR [JMPLOUCHARD](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [GRAIN DE SEL](#) LE 26/05/2012 À 19:31

Je connais très bien ces textes Grain de Sel, et rien à secouer. La base juridique est si floue (c'est le cas de le dire) que, sauf si tu photographies une personne en gros plan, mais à son insu, c'est à dire de dos, ou dans le meilleur des cas de profil, tu peux être procéïsé, mais comme l'image sera sans intérêt...

Si tu la photographies de face, ce qui est nettement mieux, tu ne risques rien puisque l'accord est de fait, la personne se voyant photographiée, sauf si tu prends la photo en courant très vite (et là le flou est garanti).

Pour les lieux, tu peux publier une photo de ton copain ou de ta copine, ou de x personne devant la tour Eiffel, c'est une photo de ton copain ou de ta copine ou de x, ensuite, tout dépend encore du cadre, si ton copin(e) ou x fait un demi-centimètre sur l'image et qu'on ne voit que la tour Eiffel, en effet... Mais là, c'est une question de métier.

Pour en revenir donc à mon précédent com et à ce fil, je pense qu'il faut poser le problème autrement.

Pas en termes de droit à l'images. Mais précisément et concrètement, à ce qu'on lui fait dire, que ce soit en bulles ou autres. Là est la question.

Pour dire très franchement ce que je pense, je vois dans ce fil (et désolé encore, je n'ai pas suivi les bulles), un mépris, ou disons une méprise, ou disons encore une méconnaissance de ce qu'est le travail d'un photographe.

Certes, à l'heure du numérique, tout le monde peut se croire photographe. Mais non, c'est un vrai "métier" (l'anar que je suis n'aime pas ce mot), et je dis "métier" c'est en ce qu'il nécessite une bonne dizaine d'année d'apprentissage.

Allons donc droit au but, quelle que soit sa valeur, ce n'est pas l'image, ni le droit des personnes photographiées qui est en jeu ici. C'est son utilisation, ou, pour faire simple, l'usage de la bulle que l'on met dessus.

ALERTER

26/05/2012, 13:52 | PAR [LA DAME DU BOIS-JOLI](#)

et le droit à l'épilage ?? 😊

ALERTER

26/05/2012, 13:55 | PAR [JEAN-YVES MÉGE](#)

oui Grain, accorde moi que cette décision méritait quelques explications! Merci Alexis 😊

ALERTER

26/05/2012, 14:35 | PAR [ZANE](#)

"Ils sont partis, quelques feuilles mortes collées à leurs semelles
et un peu de leur amour déposé sur ce quai"
(sais toujours pas faire de bulle...)



© dz

ALERTER

26/05/2012, 14:04 | PAR [JOËLMARTIN](#)

Et la mer efface

Sur le sable

Les pas des amants

Désunis...



©Toutou Martin.

Merci de ne pas effacer la sprinteuse, elle ne fera pas de procès...

ALERTER

26/05/2012, 23:50 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JOËLMARTIN LE](#)
26/05/2012 À 14:04



TOUTOU MARTIN ET ????

Comme nos voix ba da ba da da da da da
Nos cœurs y croient ba da ba da da da da da
Encore une fois ba da ba da da da da da 😊

DÉPUBLIER | ALERTER

26/05/2012, 14:41 | PAR [FANTIE B.](#)

Ces images "depuis le pont" étaient parlantes, vous les avez tous fait parler, bravo.

Et tant pis si ce n'a été qu'une création éphémère. L'important c'est le moment où cette création s'est faite et a été appréciée.

ALERTER

26/05/2012, 19:57 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [FANTIE B. LE](#)
26/05/2012 À 14:41

Exactement, Fantie ! L'important, c'est le moment passé et le plaisir pris....

ALERTER

26/05/2012, 15:19 | PAR [JEAN-YVES MÈGE](#)

ah oui alors, merci.

ALERTER

26/05/2012, 15:38 | PAR [ALEXIS FLANAGAN](#)

Étant celui par qui l'effaçage est arrivé, je pouvais en dire quelque chose...

Il se trouve que je vais moi aussi, assez régulièrement me balader du côté de la Seine, et ce jour-là, je les ai vus moi z'aussi, ces deux tourtereaux. Je ne leur ai d'abord pas prêté attention, et puis je les ai retrouvés, au détour d'une rue. Ils avaient un petit poste de musique posé à côté d'eux et ils écoutaient... je crois me souvenir que c'était du Brassens...



Ma vie, mon oeuvre, mon cul ! (tome 3) © Siné

ALERTER

26/05/2012, 15:35 | PAR [ALEXIS FLANAGAN](#)

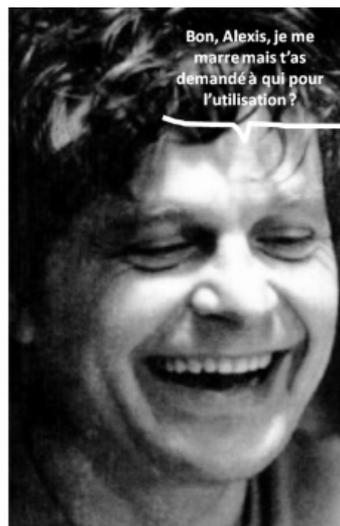
Et puis un peu plus loin encore (c'était une grande balade, que je faisais ce jour-là...) à nouveau, je les retrouve, au détour d'un chemin. Cette fois, ils m'avaient repérés, et elle s'adressait franchement à moi...



Phantasmes - 4ème de couverture © Reiser

ALERTER

26/05/2012, 17:45 | PAR [JONASZ](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [ALEXIS FLANAGAN](#)
LE 26/05/2012 À 15:35



ALERTER

26/05/2012, 17:53 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JONASZ LE](#)
26/05/2012 À 17:45

Yeap 😊 !

ALERTER

26/05/2012, 19:00 | PAR [ALEXIS FLANAGAN](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [GRAIN DE SEL](#) LE 26/05/2012 À 17:53

... à ma mère, bien-sûr... elle m'a dit pas plus tard que minuit...

ALERTER

26/05/2012, 19:32 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [ALEXIS FLANAGAN](#) LE 26/05/2012 À 19:00

Gaffe que le carrosse ne redevienne citrouille !

ALERTER

26/05/2012, 20:03 | PAR [ALEXIS FLANAGAN](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [GRAIN DE SEL](#) LE 26/05/2012 À 19:32

...bof, m'en fiche, continuerai à pieds...

ALERTER

26/05/2012, 21:29 | PAR OLALA



© dz

DÉPUBLIER | ALERTER

26/05/2012, 21:48 | PAR [JONASZ](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 26/05/2012 À 21:29

Tu frises le génie par moment, OLALA. Et en plus, avec des masques même pas de problèmes de droit à l'image. Imparable !

ALERTER

26/05/2012, 21:52 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JONASZ](#) LE 26/05/2012 À 21:48

Et encore, t'avais pas vu ce matin la photo du chat avec une barre noire sur les yeux pour pas qu'on le reconnaisse ! Elle frise le génie pas seulement par moments mais très bien souvent, je trouve !

ALERTER

27/05/2012, 09:53 | PAR [FANTIE B.](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [GRAIN DE SEL](#) LE 26/05/2012 À 21:52

Complètement d'accord avec vous deux, Jonas et Grain.

Olala pétille dans les bulles, et quand j'ai vu ce montage-ci en haut du fil je me suis dit, oh là là, c'est vrai que la censure stimule la créativité, mais là c'est un coup de maître 😊

ça me rappelle l'esprit de Harakiri à ses (tous) débuts - je me souviens de photos/style roman photo sur l'industrie nucléaire qui étaient faites dans cet esprit.

ALERTER

27/05/2012, 11:26 | PAR TOMASZ H. EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE FANTIE B. LE 27/05/2012 À 09:53

Fantie B. Dans le même esprit, il y avait aussi tous les magazines type, "CINE REVUES", (j'en ai plein, ramenés d'une brocante) qui consacraient quelques pages à la fin, ou les gens détournaient des photos-pictogrammes de films de l'époque.

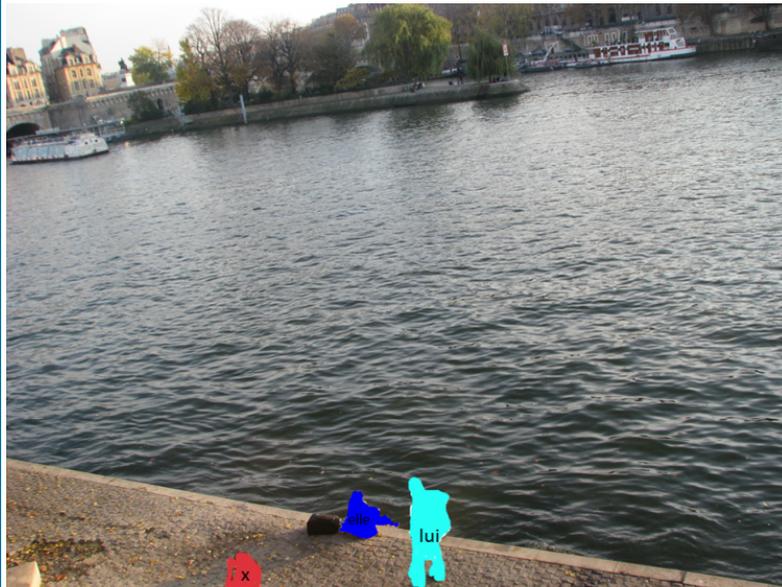
je me suis dit, oh là là, c'est vrai que la censure stimule la créativité...

Ca me rappelle une tirade de Lorenzaccio, de Musset ou il dit que la beauté naît du fumier... (à consommer avec modération !)

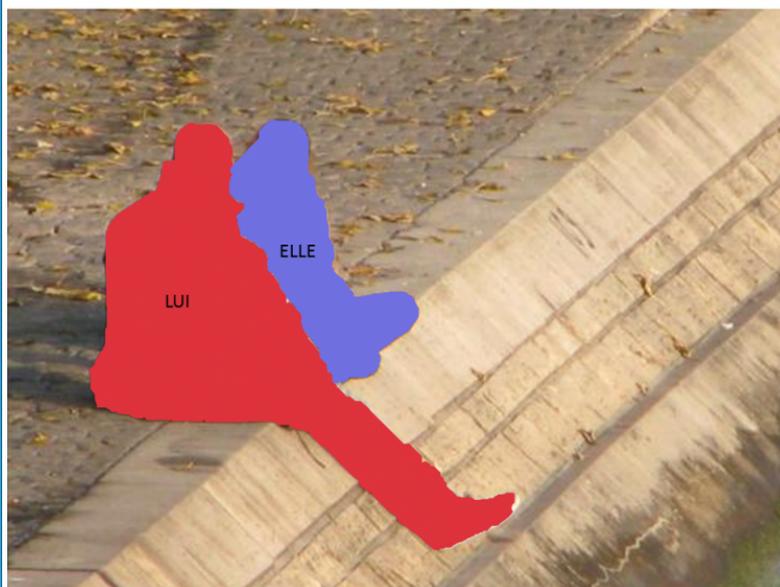
ALERTER

26/05/2012, 22:04 | PAR OLALA

RECONSTITUTION DE LA SCENE DU BILLET DE DIDIER



rencontre © dz



évidemment pas de problème comme ça mais c'est un peu triste !

DÉPUBLIER | ALERTER

26/05/2012, 22:07 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 26/05/2012 À 22:04

Et voilà, qu'est ce que je disais ? Elle EST géniale !!!!

[ALERTER](#)

26/05/2012, 22:10 | PAR [JONASZ](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 26/05/2012 À 22:04

Certes. Mais on voit mieux que c'est en couleur, l'histoire. C'est même encore plus suggestif. Il est là le génie !

[ALERTER](#)

26/05/2012, 22:18 | PAR [JONASZ](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 26/05/2012 À 22:04

Donc ! Si on reprend le nouveau scénario suggéré. Rouge qui faisait rien qu'à faire mine de filer Vert pour qu'on ne le soupçonne pas de surveiller Bleue, pousse Vert à l'eau pour lui souffler Bleue. Et Bleue, cette gourdasse qui ne soupçonne rien, elle se laisse draguer par Rouge ?

C'est vrai qu'on est plus à l'aise pour dire des conneries quand c'est en couleurs.

[ALERTER](#)

26/05/2012, 22:26 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JONASZ](#) LE 26/05/2012 À 22:18

|| euh ... je m'as trompée dans les couleurs ! 😊

|| Faut pas dire du mal de bleue, elle a un joli sourire ! 😊 (oui je sais , ça veut rien dire mais quand même ! 😊)

[DÉPUBLIER](#) | [ALERTER](#)

23/02/2014, 19:46 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JONASZ](#) LE 26/05/2012 À 22:18

|| Jonasz , presque 2 ans après ça me fait toujours autant rire !!!! 😊

[DÉPUBLIER](#) | [ALERTER](#)

27/05/2012, 11:19 | PAR TOMASZ H. EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 26/05/2012 À 22:04



[ALERTER](#)

27/05/2012, 12:00 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE TOMASZ H. LE 27/05/2012 À 11:19



2 coeurs qui battent ! ♥♥♥♥♥♥♥♥♥♥

les visiteurs du soir Marcel Carne

DÉPUBLIER | ALERTER

26/05/2012, 22:37 | PAR [JMPLOUCHARD](#)

Bon, je vous propose celle-là, elle est de moi et libre de droits



ALERTER

26/05/2012, 23:08 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JMPLOUCHARD](#) LE 26/05/2012 À 22:37

*Passe-les tous par tes armes,
Passe-les tous par tes charmes,
Jusqu'à ce que l'un d'eux, les bras en croix,
Tourne de l'oeil dans tes bras,...*

Brassens [Embrasse les tous](#)

DÉPUBLIER | ALERTER

27/05/2012, 11:13 | PAR TOMASZ H. EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JMPLOUCHARD](#) LE 26/05/2012 À 22:37

-



ALERTER

26/05/2012, 22:47 | PAR [JMPLOUCHARD](#)

Ou celle-ci, libre aussi



ALERTER

26/05/2012, 23:22 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JMPLOUCHARD](#) LE 26/05/2012 À 22:47



© [JMPLOUCHARD](#)

DÉPUBLIER | ALERTER

27/05/2012, 12:04 | PAR [JEAN-YVES MÉGE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 26/05/2012 À 23:22



ALERTER

27/05/2012, 09:19 | PAR [SOURISGRISE](#)

Aaaaaaaaaahhhhhhhh!

quel soulagement. Je vois que ça repart comme en 40 !

ALERTER

27/05/2012, 10:09 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [SOURISGRISE](#)
LE 27/05/2012 À 09:19

mais on ne se laisse jamais abattre, Souris ! 😊

ALERTER

27/05/2012, 09:54 | PAR [FANTIE B.](#)

Ce fil est génial.
Encore plus que l'autre !
De l'esprit ensoleillé pour le week end.

ALERTER

27/05/2012, 11:08 | PAR [JONASZ](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [FANTIE B.](#) LE
27/05/2012 À 09:54

D'accord avec toi, Fantie. Et on s'offre à sa caresse (au soleil) sans craindre ses coups. Il y a quelques petits génies qui s'y entendent pour faire lever le soleil le matin dans cette édition.

ALERTER

27/05/2012, 11:15 | PAR [TOMASZ H.](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [FANTIE B.](#) LE
27/05/2012 À 09:54

Fantie B. Encore plus que l'autre !
Entièrement d'accord. Y'avait comme un malaise avec l'autre...

ALERTER

27/05/2012, 11:09 | PAR [TOMASZ H.](#)



ALERTER

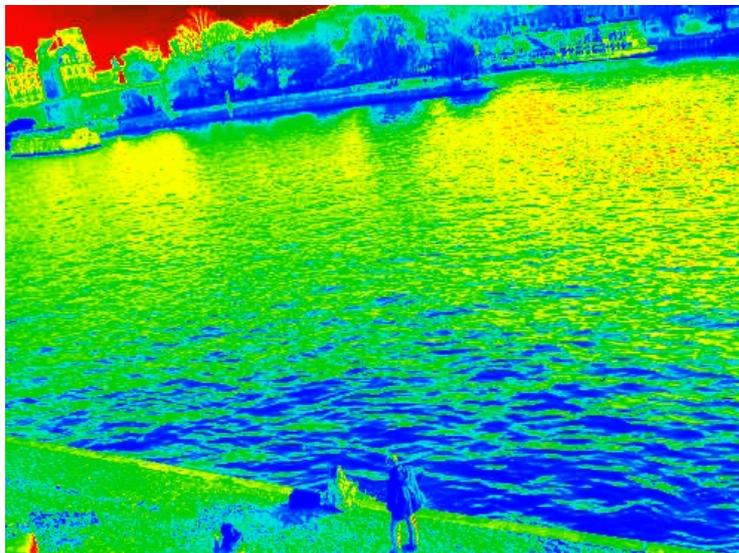
27/05/2012, 11:57 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE TOMASZ H. LE
27/05/2012 À 11:09



© découpeur en série

DÉPUBLIER | ALERTER

27/05/2012, 11:23 | PAR GRAIN DE SEL





ALERTER

27/05/2012, 11:33 | PAR TOMASZ H.

Grain. Ah, ah, les assassines reviennent toujours sur les lieux de leurs crimes. 🙄

ALERTER

27/05/2012, 11:35 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE TOMASZ H. LE 27/05/2012 À 11:33

Assassine, moi ? 😊 Même pas en rêve.... Gentille comme tout, au contraire ! 😊

ALERTER

27/05/2012, 11:40 | PAR TOMASZ H.

Grain; "Sériale-graphik" alors ! Ca te va ?

ALERTER

27/05/2012, 11:41 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE TOMASZ H. LE 27/05/2012 À 11:40

Sériale-Komentatrice, je ne peux pas nier, en tout cas !

ALERTER

27/05/2012, 13:54 | PAR TOMASZ H.

Dans une vie, on peut être "plusieurs Sériat" en même temps !

ALERTER

27/05/2012, 13:47 | PAR OLALA



Après mûre réflexion le chat-moine a décidé de se révéler au grand jour, et de faire son come-back (comme la sardine)



chat moine © mendie bulles

la semaine prochaine il enlève le bas ?

DÉPUBLIER | ALERTER

27/05/2012, 14:07 | PAR [JEAN-YVES MÈGE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE
27/05/2012 À 13:47



ALERTER

27/05/2012, 14:29 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JEAN-YVES MÈGE LE](#)
27/05/2012 À 14:07

Un cri de détresse 😊 !



chat-tertone © *mendie bulles*

DÉPUBLIER | ALERTER

27/05/2012, 15:09 | PAR [JEAN-YVES MÈGE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE
27/05/2012 À 14:29

oui c'est vrai le chat, personne lui a demandé son avis ! j'ai téléphoné à la SPA, me suis fait jeté, je vous raconte pas 😊 je me demande pourquoi?

ALERTER

27/05/2012, 13:56 | PAR TOMASZ H.

Olala. J'attends avec impatience les révélations anatomiques de ce chat-moine défroqué. Mais je sais que ton talent est capable de plus encore.

ALERTER

27/05/2012, 14:32 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE TOMASZ H. LE
27/05/2012 À 13:56

Non, non, non, tout le monde doit jouer ! 😊

DÉPUBLIER | ALERTER

27/05/2012, 15:21 | PAR [JEAN-YVES MÈGE](#)



ALERTER

27/05/2012, 18:13 | PAR [GRAIN DE SEL](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JEAN-YVES MÈGE](#) LE 27/05/2012 À 15:21

Moi, je donne ma langue au chat....

ALERTER

27/05/2012, 15:37 | PAR [JONASZ](#)

On dirait que ça chat loupe dans le coin.



ALERTER

27/05/2012, 16:08 | PAR [OLALA](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JONASZ](#) LE 27/05/2012 À 15:37

|| Chatan pour voir !



CHATAN

[DÉPUBLIER](#) | [ALERTER](#)

27/05/2012, 17:18 | PAR [JONASZ](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 27/05/2012 À 16:08

Chatrdanapale



La mort de Sardanapale © E. Delacroix

[ALERTER](#)

27/05/2012, 18:00 | PAR [GRAIN DE SEL](#)

Chat de Grain pas Chagrin



© GdS

ALERTER

27/05/2012, 21:28 | PAR [GRAIN DE SEL](#)

ALERTER

27/05/2012, 18:37 | PAR [JMPLOUCHARD](#)

On a le droit de buller celle-là aussi, pas reconnaissables, ils sont pris de dos. Mais je me suis toujours demandé comment ils jouaient à leurs jeux vidéo sur les tirettes bancaires.



ALERTER

27/05/2012, 18:47 | PAR [JEAN-YVES MÈGE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JMPLOUCHARD](#) LE 27/05/2012 À 18:37

chat alors, j'espère que c'est pas avec ma carte vitale (la bleue)

ALERTER

27/05/2012, 21:19 | PAR [OLALA](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JMPLOUCHARD](#) LE 27/05/2012 À 18:37



Machine à sous © JMPLOUCHARD / MENDIE BULLES

DÉPUBLIER | ALERTER

27/05/2012, 21:22 | PAR [JONASZ](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 27/05/2012 À 21:19

OLALA, l'insatiable. Papesse de la bulle.

ALERTER

27/05/2012, 21:29 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JONASZ](#) LE 27/05/2012 À 21:22

J'ai un remords, j'ai voulu effacer, mais tu as été plus rapide Jonas, avec ton commentaire, car finalement en regardant la photo de JMPLOUCHARD, elle parle d'elle même, point n'est besoin de buller ou de la modifier !

DÉPUBLIER | ALERTER

27/05/2012, 21:55 | PAR [JONASZ](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 27/05/2012 À 21:29

Ce n'est pas tout à fait mon avis. Je suis bien content d'être celui qui l'aura figé pour la postérité.

ALERTER

27/05/2012, 18:41 | PAR [JMPLOUCHARD](#)

Sur celle-ci, je me suis demandé pourquoi le tracteur me faisait un clin d'oeil, et que j'étais le seul à le voir.



ALERTER

27/05/2012, 18:51 | PAR [JEAN-YVES MÈGE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JMPLOUCHARD](#) LE 27/05/2012 À 18:41

l'œil du photographe voit des choses c'est à peine croyable, et pourtant !

ALERTER

27/05/2012, 19:20 | PAR JEAN-YVES MÉGE



ALERTER

27/05/2012, 21:50 | PAR JONASZ



ALERTER

27/05/2012, 22:50 | PAR JOËLMARTIN

Photo prise d'une péniche cette après midi sur la Seine.



Ah!, les péniches à la Seine...

Moël Jartin

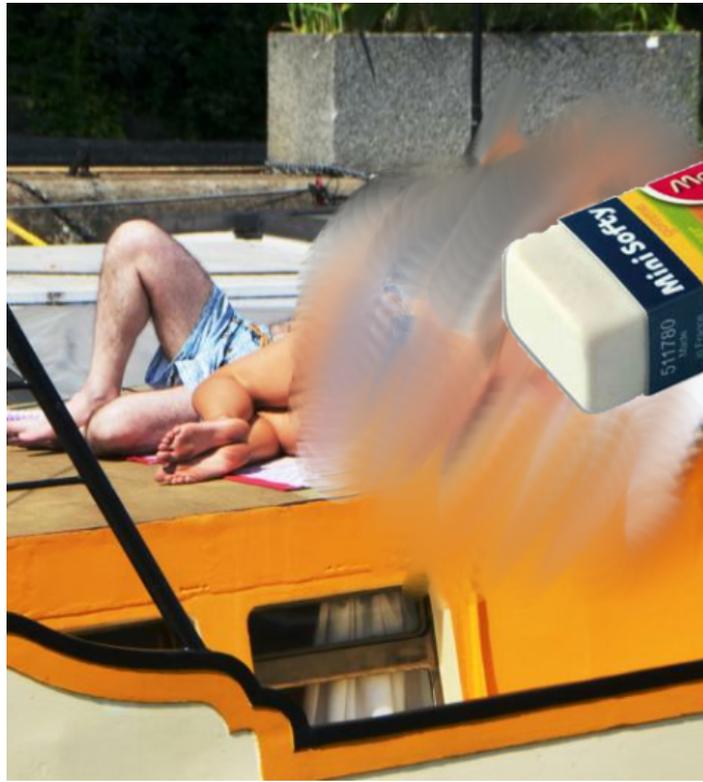
PS - Faut-il effacer ces braves gens qui font une sieste bien méritée ?

ALERTER

27/05/2012, 23:55 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JOËLMARTIN LE](#)
27/05/2012 À 22:50

Le cauchemar de Joel 😊???





un léger gommage © Joel Martin

DÉPUBLIER | ALERTER

28/05/2012, 07:40 | PAR [JONASZ](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [OLALA](#) LE 27/05/2012 À 23:55

Meuh, non ! Fallait pas gommer. Ce sont les rayures qui sont pas dans le bon sens et qui donnent cette impression de, comment dire... enfin, moi j'dis rien, enfin si, mais doucement. C'est le genre de trucs qui se terminent toujours en jeux de chien avec les nanas. Tu dis qu'elle a pas grossi et t'es un menteur. Tu dis qu'elle a grossi et t'es un muffle. Tu dis rien et c'est que tu l'aimes plus.

La triple contrainte paradoxale qui fait que je vois pas comment qu'on pourrait se passer d'elles, même si certains jours... surtout les jours d'essayage de maillots. Pfft !

ALERTER

28/05/2012, 09:58 | PAR [OLALA](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [JONASZ](#) LE 28/05/2012 À 07:40

Mais ce n'est pas?

Serais-ce possible alors ?



sur les quais © Joel Martin / mendie bulles

DÉPUBLIER | ALERTER

28/05/2012, 09:27 | PAR TOMASZ H.

Oui, faut effacer, Joël car je l'ai reconnue, à sa façon d'attacher son maillot.

Photo prise au Petit Port de la Bastille ?

ALERTER

28/05/2012, 12:41 | PAR JEAN-YVES MÈGE



ALERTER

28/05/2012, 13:30 | PAR OLALA EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE JEAN-YVES MÈGE LE 28/05/2012 À 12:41



bonne nuit les petits © ORTF

DÉPUBLIER | ALERTER

28/05/2012, 14:22 | PAR [JEAN-YVES MÈGE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE OLALA LE 28/05/2012 À 13:30



ALERTER

28/05/2012, 12:54 | PAR [CLAIRE RAFIN](#)

J'arrive un peu tard et je vais faire ma schtroumpfette mais vraiment vous avez bien fait d'effacer. Je passe mon temps dans mon job à donner aux 11-15 quelques notions (plutôt d'éthique que de droit) en matière d'images.

Je préfère l'éthique car elle suppose qu'on est assez grand pour se passer du droit.

La fiche date de 4 ans maintenant, elle aurait besoin d'être réactualisée... Au final, on commence à avoir des ados éduqués. Par exemple, en voyage scolaire, on vient spontanément nous montrer la photo une fois prise pour savoir si on est d'accord pour sa conservation.

Pour leurs blogs, facebook et tout, même combat et satisfaction suprême : dans leurs exposés, ils indiquent maintenant l'auteur de l'image en cadre de texte rajouté dessus.

Et aucun état d'âme pour ceux qui trouvent que c'est long Madame.. Je ne veux pas le savoir, en un clic, tu as une image à ta disposition, la moindre des choses, c'est de passer un peu de temps à savoir qui s'est donné la peine de partager cette photo et d'indiquer son nom !

Pour les personnes photographiées à leur insu, tout le monde connaît l'histoire de cette jeune fille sur les barricades de mai 68, reconnue par son ancêtre "lord" et déshéritée suite à la publication de l'image à la une de tous les journaux...

Par ailleurs, dans la dernière formation mise en place (mardi 22 mai), l'intervenante a bien précisé aux ados qu'ils étaient eux-mêmes responsables de leur publication à partir de 13 ans.. L'hébergeur se dédouane de tout non respect de la loi par ses utilisateurs, ce que je trouve normal...

Alors quand je vois passer au hasard de mes lectures de billets, des films complets... je frémis un peu. C'est passible d'une amende à moins d'avoir acheté les droits de diffusion qui ne s'achètent d'ailleurs que pour un passage dans certaines circonstances...

Autant un extrait, ce qui est illégal aussi je crois, je ne trouve pas ça trop choquant car cela relève de la promotion et peut permettre au créateur de vendre un peu, autant une oeuvre complète, ça me choque : d'autant que les DVD ne sont pas si chers et sont vite expédiés...

C'est la loi et elle a été faite aussi pour permettre aux artistes de vivre un peu. Après si elle ne nous convient pas, on peut saisir son député pour demander une révision des lois sur le droit d'auteur.

C'est Beaumarchais qui créa la première société des auteurs.

Le schtroumpfe à lunettes vous souhaite une bonne après-midi..

« - Moi, j'aime pas les schtroumpfes à lunettes »

« - Moi non plus, tu sais... Mais des fois, il faut bien ! »

ALERTER

28/05/2012, 13:14 | PAR [ZANE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [CLAIRE RAFIN](#) LE 28/05/2012 À 12:54

Bonjour Claire,

Je me sens concernée par ce que vous dites, parce que j'ai posté dans un commentaire un lien vers un film complet, sans penser un seul instant à cette histoire de droit. D'autant que personne ne va le regarder en entier car il est en VO et se passe dans un village kurde d'Arménie... Je n'ai pas trouvé d'extrait avec sous titrage en français, et il se trouve que cette version-là propose le film en entier... Je voulais par là donner aux lecteurs du fil l'occasion de se visionner des passages pour leur donner l'envie d'emprunter le film dans une médiathèque ou de s'acheter le dvd, justement.

Je vais quand-même essayer d'être plus vigilante à l'avenir...

ALERTER

28/05/2012, 13:31 | PAR [CLAIRE RAFIN](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [ZANE](#) LE 28/05/2012 À 13:14

Je comprends bien Zane mais en attendant, en dehors du fait que tu risques une contravention, le metteur en scène de ce film que tu as beaucoup aimé et qui a l'air vraiment bien, perd une occasion de vendre son film. Mais comme je suis la Calamity Jane du droit d'auteur, je vais l'acheter (il a l'air vraiment bien...)

Et entre nous, devant un tribunal, tu peux toujours aller dire qu'il est en VO et que personne ne va le regarder

Bon, personnellement, je fais sans doute des entorses aussi : le tout est d'être conscient de ce qu'on fait !

ALERTER

28/05/2012, 13:58 | PAR [ZANE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [CLAIRE RAFIN](#) LE 28/05/2012 À 13:31

Dans ce cas précis, je crois plutôt qu'il va gagner l'occasion de le vendre puisque vous êtes déjà deux à avoir dit vouloir le voir, et peut-être d'autres qui n'ont rien dit... Peu de gens dans le fil en question ou ici en général maîtrisent le kurde ou l'arménien...

Ceci-dit, vous avez bien fait de soulever la question, et comme-dit, je serai plus vigilante à l'avenir...

ALERTER

28/05/2012, 14:08 | PAR [CLAIRE RAFIN](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [ZANE LE](#)
28/05/2012 À 13:58

S"cuez-moi, je crois que j'ai besoin de vacances....

ALERTER

28/05/2012, 14:15 | PAR [ZANE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [CLAIRE RAFIN LE](#)
28/05/2012 À 14:08

En tout cas, vous avez bien fait de nous interpeler sur ce sujet.

C'est vrai que parfois, surtout sur certains fils nourris essentiellement par les mêmes personnes, on a plutôt l'impression d'être entre amis en oubliant peut-être que l'on se trouve dans le domaine public...

Bonne journée à vous, Claire 😊

ALERTER

28/05/2012, 17:18 | PAR [CLAIRE RAFIN](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [ZANE LE](#)
28/05/2012 À 14:15

On est entre amis et tout le monde peut admirer comme c'est beau l'amitié ! Et se respecter et bien s'aimer n'oblige pas à fermer les yeux, au contraire même...

A bientôt, Zane. Je vous croise souvent et j'aime bien vous lire; 😊

Ca me fait penser que je voulais vous demander qui est l'auteur du magnifique dessin représentant un enfant et une baleine posté sur un billet récemment. Est-ce de vous ? Si ce n'est pas indiscret, bien sûr. Je l'ai beaucoup aimé et le mettrais bien de côté dans un fichier si vous m'y autorisez, pour usage personnel bien sûr. Je me dis que ça pourrait faire un joli fond d'écran...

ALERTER

28/05/2012, 21:37 | PAR [ZANE](#) EN RÉPONSE AU COMMENTAIRE DE [CLAIRE RAFIN LE](#)
28/05/2012 À 14:08

.Bonsoir Claire. Il n'est pas de moi, je l'avais trouvé sur le ueeb, la signature était un pseudo dont je ne me souviens pas et je l'avais enregistré sous "Jonas". Il m'avait plu. Mais oui, prenez le 😊

A bientôt

ALERTER